



## 17- 20 octobre 1961 : Les « Nuits de cristal » oubliées

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 22 octobre 2012

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

« *La République reconnaît avec lucidité ces faits à propos de la sanglante répression de la manifestation d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes* » - Communiqué de la présidence française le 17 octobre 2012

C'est par ce communiqué laconique - présenté comme un geste majeur - que l'Élysée croit pouvoir solder sa dette pour les massacres de masse prémédités des nuits de cristal un certain 17 octobre 1961. Le chef de l'État se différencie ainsi de ses prédécesseurs, particulièrement Nicolas Sarkozy, qui ont toujours refusé de faire acte de repentance. L'année dernière, pour les commémorations des cinquante ans de cette tragédie, la pression politique s'était intensifiée sur l'Élysée, mais Nicolas Sarkozy n'avait présenté aucune excuse.

Cette déclaration a suscité des réactions diverses, notamment de la Droite - à l'instar du représentant de l'UMP- qui persiste et signe dans le déni d'un crime d'État. Il y eut cependant d'autres réactions plus équilibrées, où le parallèle avec un autre drame- celui de la déportation de juifs -fut fait. Nous lisons :

« Est-ce à la République d'assumer la responsabilité d'actes commis par ses représentants et responsables de l'époque, en premier lieu le préfet de Police Papon, qui se montrèrent indignes d'elle. (...) Il s'agit d'un crime d'État, certes, mais commis par des personnes bien précises. On cherche donc aujourd'hui bel et bien à escamoter des responsabilités réelles et incarnées en les noyant dans les brumes du temps qui a passé. Le 16 juillet de cette année, le Président F. Hollande commémorait officiellement la rafle du Vel'd'Hiv en prononçant un discours officiel dans lequel il établissait scandaleusement une continuité entre la moitié de la France occupée à l'époque par les nazis avec la France qu'il représente aujourd'hui. Ce matin même, à l'issue du Conseil des ministres, la porte-parole, Mme N.V-B, répondait à un journaliste que la question du massacre du 17 octobre 1961 n'avait pas été abordée. Il a fallu attendre la fin de soirée pour que, sous la pression de la rue un communiqué de quatre lignes sorte de l'Élysée. (1)



Que s'est-il passé ces nuits funestes d'octobre 1961 ?

Nous allons donner la parole à l'écrivain Jean-Luc Einaudi qui fut l'un des premiers avec Pierre Vidal-Nacquet à donner une visibilité à cette tragédie sur laquelle régna une omerta d'une trentaine d'années. Omerta qui, paradoxalement, fut aussi observée par le pouvoir algérien. « Le 5 octobre écrit-il, le préfet de police, Maurice Papon, décide d'imposer un couvre-feu sélectif qui ne s'applique qu'à une partie de la population française : les Français musulmans d'Algérie. Cette décision discriminatoire, qui s'appuie sur l'apparence physique des personnes, est la réponse aux attentats commis par le FLN quelques jours avant et qui ont causé la mort de onze policiers. Face à cette institutionnalisation du racisme, le FLN appelle à un grand rassemblement pacifique le 17 octobre. (..) Le jour même, des dispositifs de sécurité sont mis en place. Et là, lorsque les deux camps se rencontrent, et je dis bien rencontrent et pas s'affrontent, c'est le massacre ». (2)

Se basant sur une documentation et sur les faits malgré l'impossibilité d'accès à certaines archives toujours pas déclassifiées, Jean-Luc Einaudi décrit la cure de ces nuits de cristal en tout point semblables à celles que vécurent les juifs du IIIe Reich, il écrit : « Des milliers de personnes sont raflées, tabassées, violentées. Des centaines sont tuées dont plusieurs dizaines par noyade. Pour ma part, j'estime les noyés à une soixantaine de personnes et je pense qu'il y a eu en quelques jours environ 400 personnes tuées. Les morts et les violences policières s'évalent du mardi 17 octobre jusqu'au dimanche qui suit. » (2)

L'auteur poursuit en impliquant le préfet Papon :

« Les dispositifs de sécurité ont été mis en place sous les ordres de Maurice Papon. Lorsque les rafles ont été commises, c'est lui qui a décidé de réquisitionner des autobus avec leurs chauffeurs pour pouvoir ramasser plus de monde. C'est aussi lui qui a permis de parquer les personnes raflées dans le Palais des sports de la porte de Versailles ainsi qu'au stade Coubertin. Il faut bien noter que les rafles étaient une pratique habituelle à l'époque et, surtout, que tous les policiers et gendarmes qui ont tapé et tué l'ont fait avec la conviction de l'impunité. Et cette impunité, c'est leur préfet qui le leur a donnée. Énormément d'actes de violences ont eu lieu à l'intérieur même des cours des commissariats, ce qui engage la responsabilité du préfet. » (2)

Les précédents en France des méthodes de la police française

Enfin, l'auteur explique l'omerta :

« De plus, Maurice Papon a aussi participé à l'entreprise de dissimulation de la vérité. Dès le départ il y a eu un véritable travail de mise en oeuvre de mensonge d'Etat. Comme le nombre de cadavres était important, il a bien fallu trouver une explication. Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Roger Frey et Maurice Papon ont donc expliqué que ces morts étaient dues à des règlements de compte, entre Algériens. Évidemment, l'amnistie décrétée en mars 1962 a facilité le travail de mensonge puisqu'elle couvre tous les faits de cette époque concernant le maintien de l'ordre. Tout ce qui cherchait à faire éclater la vérité était interdit et saisi comme le livre « Ratonnades à Paris » de Pierre Vidal-Nacquet » (2).

Il ne faut pas croire que le 17 octobre fut une singularité, une bavure. Ce fut au contraire mûrement réfléchi, le maître d'oeuvre Maurice Papon un tortionnaire qui avait déjà sévi en

Algérie à Constantine, de retour à Paris promu par De Gaulle, il se retrouve en pays de connaissance avec des éléments de la préfecture de police qui sont d'anciennes connaissances qui avaient cassé du juif et qui ont des dispositions particulières pour casser de l'Arabe. Le préfet de police de l'époque est Jean Baylot, qui a réintégré de nombreux policiers révoqués en 1945.

Maurice Rajsfus met en lumière et dénonce, les crimes policiers, il décrit un épisode encore méconnu, la répression de manifestants nord-africains le 14 juillet 1953 à Paris, s'inscrivant pleinement dans la politique coloniale de l'Etat français. « Ce jour-là comme tous les ans depuis 1936, le PCF et la CGT organisent une manifestation à Paris pour célébrer les idéaux de la République et depuis 1945 ceux de la Résistance. Près de 10.000 personnes y participent et parmi elles 2 000 manifestant(e)s défilent derrière les banderoles du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), le principal mouvement nationaliste algérien dirigé par Messali Hadj. (...) Les militant(e)s nord-africains y brandissent des drapeaux algériens et scandent des slogans hostiles au colonialisme et en faveur de la libération de Messali Hadj et de l'indépendance. Autant de symboles qui vont entraîner une répression sanglante de la police française à l'encontre des Nord-Africains lors de l'arrivée du cortège sur la place de la Nation. La police ouvre le feu : bilan 7 morts (6 ouvriers algériens et un ouvrier français, militant de la CGT) et une centaine de blessés. Le gouvernement de Joseph Laniel, président du Conseil, couvre la répression et soutient les policiers assassins. (3)

Maurice Rajsfus a écrit aussi avec Jean-luc Einaudi un livre remarquable qui tranche avec les mensonges de beaucoup d'historiens..Il s'intitule : Les silences de la police 16 juillet 1942-17 octobre 1961 On lit : « La direction « scientifique » de la préfecture de police de Paris a osé publier une histoire de cette noble Institution omettant deux dates récentes le 16 juillet 1942 et le 17 octobre 1961. Si vous voulez savoir ce s'est passé à Paris en 1942 et en 1961, Si vous voulez savoir comment les fonctionnaires de la préfecture de police de Paris ont méthodiquement et massivement raflé les juifs pour les livrer aux nazis. Si vous voulez apprendre comment, de 1958 à 1962, Maurice Papon a importé les méthodes de la Guerre d'Algérie à Paris, ne manquez surtout pas le dernier chapitre de ce petit livre, qui expose comment de nombreux centres de torture ont alors été ouverts en pleine ville. Et comment la Seine a continûment charrié des cadavres, de 58 à 62, sous la responsabilité du même Maurice Papon. » JL Einaudi raconte aussi bien comment depuis des mois et des mois à Paris, non seulement, et dans d'autres villes, des Algériens étaient tués ; l'apogée sera le 17 octobre, sans oublier le 8 février 1962 avec la répression et les morts de Charonne. Pendant très longtemps, même les enfants d'immigrés n'ont pas connu cet épisode. Dans le livre écrit par la Préfecture de police, il n'y a évidemment pas un mot sur le 17 octobre 1961, mais par contre on parle de tragédie nationale à propos des morts de Charonne, tout en parlant d'actes d'individus incontrôlés, de dérapages, et en ne mettant jamais en accusation la police comme corps répressif (4).

### L'amnésie algérienne

On peut se demander pourquoi avoir décidé de cette marche connaissant les risques pour des personnes sans défense ? Une première explication nous est donnée par Omar Boudaoud qui a dirigé pendant cinq ans la Fédération de France : « Le couvre-feu touchait particulièrement les militants nationalistes algériens car, selon Omar Boudaoud, « le travail du FLN s'effectuait généralement le soir : les réunions de militants se tenaient dans les cafés ou dans d'autres endroits, la collecte des cotisations s'effectuait après la sortie du travail et le repas du soir, de même que la diffusion de la « littérature » FLN ». Devant les

difficultés que le couvre-feu entraînerait pour l'organisation nationaliste, le Comité fédéral expliquait que « l'application de ce couvre-feu deviendra un handicap insurmontable et paralysera toute activité. Essayez donc d'organiser quelque chose pour riposter. Nous nous attendions certes à une vague de répression ; mais nous étions tellement sûrs du caractère pacifique de la manifestation, que la sauvagerie et l'atrocité de la répression qui s'en suivit nous prit au dépourvu. » (5)

On l'aura compris, ces morts ont été le « prix à payer » pour la Révolution mais aussi le prix des luttes intestines au sein du FLN. Pourtant, après l'indépendance, du côté algérien ce fut aussi la chape de plomb. Les morts sans sépulture de la Seine nous interpellent. Leur combat pour une Algérie libre n'a pas eu la reconnaissance du pays dont les dirigeants ont minimisé longtemps leur rôle dans l'accélération du mouvement pour l'indépendance. Ainsi, parce que la Fédération de France « faisait partie des vaincus », explique au Monde l'historien Jean-Luc Einaudi, il était hors de question, pour les nouveaux maîtres d'Alger, de laisser paraître un ouvrage qui « lui aurait fait de la pub ». (6) L'hommage viendra plus tard, au début des années 1990, quand Ali Haroun, l'un des anciens responsables de la Fédération de France, sera revenu en grâce. Depuis 1991, rappelle Jean-Luc Einaudi, la journée du 17 octobre fait l'objet d'une commémoration nationale en Algérie. (7)

Que dire en définitive ? Les massacres du 17 octobre n'ont pas provoqué en France de grandes réactions de protestation. Ils ont été très largement dissimulés par le mensonge de l'État et recouverts par l'indifférence dominante. Autrefois, Pierre Vidal-Naquet avait appelé le 17 octobre 1961 « ce jour qui n'ébranla pas Paris ». Pourquoi l'oubli ? Maurice Papon, préfet de police en 1961, a été ministre jusqu'en 1981 et que Roger Frey, ministre de l'Intérieur en 1961, a présidé le Conseil constitutionnel jusqu'en 1983. François Mitterrand, qui en 1961 était dans l'opposition, une fois devenu président de la République, ne tenait pas à ce qu'on revienne sur les années de la Guerre d'Algérie, compte tenu des graves responsabilités qui furent les siennes en tant que ministre de l'Intérieur d'abord, puis comme ministre de la Justice. Il y avait là une convergence d'intérêts pour entretenir l'ignorance et l'oubli.

Hervé Gattegno, rédacteur en chef au « Point » parle de reconnaissance sans repentance ajoute que : « Pour la première fois, c'est la France qui admet l'existence d'une « répression sanglante » contre ces manifestants innocents, pacifiques. François Hollande l'avait déjà fait, l'an dernier, mais il n'était que candidat, pas encore élu.(...) C'est bien la police parisienne qui s'est déshonorée dans le massacre de 1961 et pas seulement le préfet Maurice Papon. C'est donc bien un crime qui engageait l'État. Et un crime contre des Français puisque, ne l'oublions pas, l'Algérie était française à ce moment-là. La repentance, c'est pourtant la seule voie possible pour la paix véritable, celle qui ne passe pas par la guerre et donc l'écrasement de l'adversaire. Cette reconnaissance reste très en-deçà de ce qu'il reste à faire mais disons qu'après la reconnaissance du Vel d'Hiv, c'était bien le moins qu'il pouvait faire pour donner un semblant d'équité mémorielle entre les différentes communautés de victimes et éviter le deux poids, deux mesures.

Cependant, à cette cadence de la reconnaissance légitime et lucide il faut au moins un siècle pour venir à bout de la reconnaissance d'une faute imprescriptible. Souvenons-nous il a fallu 45 ans pour que les événements d'Algérie soient reconnus enfin comme une guerre. Avec de justes mots, Pierre Bourdieu rend à sa façon, justice aux martyrs, nous l'écoutons : « J'ai maintes fois souhaité que la honte d'avoir été le témoin impuissant d'une violence d'État haineuse et organisée, puisse se transformer en honte collective. Je voudrais aujourd'hui que le souvenir des crimes monstrueux du 17 octobre 1961, sorte de concentré

de toutes les horreurs de la Guerre d'Algérie, soit inscrit sur une stèle en un haut lieu de toutes les villes de France, à titre de mise en garde solennelle contre toute rechute dans la barbarie raciste. » (8)

L'immense écrivain Kateb Yacine s'adressant au peuple français seul juge en définitive, écrit ce poème tout en douceur et fermeté en appelant à la conscience du peuple français :

« Peuple français,  
Tu as tout vu  
Oui, tout vu de tes propres yeux  
Tu as vu notre sang couler.  
Tu as vu ta police assommer les manifestants.  
Et les jeter dans la Seine.  
La Seine rougissante  
N'a pas cessé les jours suivants  
De vomir à la face  
Du peuple de la commune  
Ces corps martyrisés  
Qui rappelaient aux Parisiens  
Leurs propres révolutions  
Leur propre résistance  
Peuple français, tu as tout vu  
Oui tout vu de tes propres yeux,  
Et maintenant vas-tu parler ?  
Et maintenant vas-tu te taire ? » (9)

Comme Kateb Yacine nous attendons des regrets francs massifs sans circonvolution littéraire. Le peuple algérien n'a pas la mentalité pour faire de ses malheurs une pompe à finance ad vitam aeternam . Il veut seulement que la faute soit assumée.

Prof. Chems Eddine Chitour

Notes

1. <http://www.legrandsoir.info/ah-le-lache.html>
2. L'Etat continue de cacher des preuves : Entretien avec Jean-Luc Einaudi. Le Nouvel Observateur 17 octobre 2002.
3. M.Rajsfus:1953, un 14 juillet sanglant. Ed Agnès Alternative libertaire n° 118 30 05 2003
4. [http://nopasaran.samizdat.net/article.php3?id\\_article=341](http://nopasaran.samizdat.net/article.php3?id_article=341)
- 5 Omar Boudaoud : Du PPA au MTLD, mémoire d'un combattant. p.187, Ed.Casbah 2007
6. Chems Eddine Chitour <http://www.legrandsoir.info/17-octobre-1961-50-ans-d-amnesie...>
7. <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article4664> Catherine Simon, Le Monde des Livres, 13 octobre 2011

8. Pierre Bourdieu : Le 17 octobre 1961, un crime d'État à Paris, Edits La Dispute, mai 2001.

9. Chérif Boudelal <http://www.jijel-echo.com/Le-17-octobre-1961-Le-massacre-des...>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Chems Eddine Chitour](#), Mondialisation.ca, 2012

---

Articles Par : [Chems Eddine Chitour](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)